



RAPPORT ANNUEL

Application du Règlement de gestion contractuelle

2022

1 janvier 2023

PRÉAMBULE

Conformément à l'article 938.1.2, du code municipal, la Municipalité doit déposer, lors d'une séance du conseil, un rapport concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

OCTROI

La Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, tel que requis par la loi, présente la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédant avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Voici le sommaire des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés par la Municipalité :

FOURNISSEUR	OBJET DU CONTRAT	MONTANT TAXES INCLUSES
133732 canada inc.	Promesse d'achat	500 000\$
9468-0337 Québec inc.	Pavage rue Favreau et Ménard	44 368,85\$
Brunelle Louise	Entretien ménager	36 428,65\$
Construction Sylvain Fortier inc.	Location garage municipal	48 406,83\$
Enviro 5	Nettoyage de ponceaux	54 493,27\$
Ève Bellefleur	Notaire	303 685,16\$
Excavation Richard Bouthillette	Nettoyage de fossé	34 633,35\$
Favreau Blais	Architecte	32 307,99\$
FNX-innov	Plan, devis et surveillance de chantier	117 015,82\$
Gestim	Service d'inspection municipal	48 737,89\$
Huard Excavation inc.	Pavage Boul. de Montréal et rue des Peupliers	1 492 995,58\$
J.P.Brodeur construction inc.	Construction centre culturel et communautaire	753 520,98\$
Jeux 1000 pattes	Module de jeux pour enfants	68 128,44\$
Jodoom Électriques inc	Divers travaux d'électricité	36 804,62\$
Longus groupe Terapro	Achat de rétrocaveuse	181 991,65\$
Ministre des Finances	Sûreté du Québec	425 388,00\$
MRC de la Haute-Yamaska	Quote-part	664 982,40\$
Nordikeau inc.	Entretien Usine du Domaine	56 905,25\$
Permaroute	Pavage Sylvain et Marie-Hélène	46 149,71\$
Pompex inc.	Panneau de contrôle	39 546,59\$
Roger Dion et Fils inc.	Déneigement et travaux divers	396 786,59\$
Sintra inc.	Pavage rue Michel, André, rang Roy et rang Viens et divers travaux	92 083,97\$
Ville de Bromont	Service Incendie	352 589,73\$

ROTATION DES FOURNISSEURS

Tous les contrats ont été octroyés suivant un processus de mise en concurrence.

PLAINTES

Aucune plainte n'a été reçue concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

SANCTIONS

Aucune sanction n'a été appliquée concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

Rapport déposé lors de l'assemblée du conseil du 7 février 2023.



Annie Lessard

Directrice générale/greffière-trésorière